



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés d'accès aux soins dermatologiques

Question écrite n° 12032

Texte de la question

M. Frédéric Weber interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur le manque préoccupant de dermatologues en Meurthe-et-Moselle. Les délais d'attente pour une consultation atteignent plusieurs mois, y compris pour des pathologies sérieuses telles que les cancers cutanés, les maladies inflammatoires ou chroniques. Cette situation s'inscrit dans une tendance nationale alarmante, dénoncée par de nombreux professionnels de santé. Elle a conduit au lancement d'une pétition nationale (n° 4828), demandant notamment une augmentation du nombre de dermatologues formés et de postes d'internes ouverts, afin de répondre aux besoins réels. En Meurthe-et-Moselle, comme ailleurs, les conséquences sont multiples : prises en charge différées, diagnostics tardifs et recours croissant aux généralistes, faute d'accès à un spécialiste. Il souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour renforcer l'offre de soins dermatologiques dans le département et garantir un accès rapide et effectif aux consultations spécialisées.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Weber](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12032

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2025](#), page 10491